



Si mon fils majeur ne paye pas, vais je payer à sa place

Par **Har**, le **03/01/2018** à **18:02**

Bonjour,

Mon fils majeur est condamné a payer une amende, qu'il n'a pas l'intention d'honorer, il n'est pas solvable.

Ce que j'aimerais savoir est que s'il laisse traîner vais-je devoir payer à sa place ? Et que risque-il s'il ne paye pas ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **03/01/2018** à **18:58**

Bsr.Non, vous n'êtes ni caution, ni responsable, mais ne jamais "laisser traîner" car lorsqu'il y a saisie !!!

Par **amajuris**, le **03/01/2018** à **19:09**

bonjour,

le fait d'être insolvable n'est pas un motif pour ne pas payer une amende.

le trésor public dispose de plusieurs armes efficaces pour récupérer son argent, comme des

saisies, et il est patient mais sa patience a un coût.
si c'est une amende routière, son véhicule sera gagé, ce qui présentera des difficultés le jour
ou il voudra vendre son véhicule.
salutations